



Services en ligne



Plusieurs services de la Ville de Lévis sont offerts directement en ligne. En voici quelques-uns :

Catalogue des bibliothèques

Le Service des bibliothèques et des lettres de Lévis vous offre un accès à des livres numériques grâce à la plateforme pretnumerique.ca.

Plus de 4 400 titres romans, documentaires, jeunesse et bandes dessinées sont disponibles. Les livres numériques sont disponibles en format PDF ou ePUB sur différents appareils de lecture : liseuse, tablette, ordinateur ou téléphone intelligent.

Compte de taxes en ligne

Ce service vous permet de consulter votre compte de taxes et de planifier les paiements à venir. En plus, vous pouvez demander à ne plus recevoir la version papier de votre compte de taxes, réduisant la paperasse dans vos tiroirs.

Les intérêts sur les retards de paiement de taxes municipales sont suspendus jusqu'au 31 mai 2020 en raison de la COVID-19.

Évaluation des propriétés

Ce service gratuit vous offre des informations de base sur le rôle d'évaluation et la taxation des propriétés.

Info-Lévis Avis par courriel



Choisissez le ou les sujets qui vous intéressent pour recevoir un avertissement par courriel dès que de nouveaux contenus reliés à ces sujets sont ajoutés au site de la Ville de Lévis. Il s'agit d'une bonne façon de rester informé au sujet des nouvelles concernant la pandémie de COVID-19.



Permis de construction et de rénovation

Il est possible de demander et de recevoir un permis de façon électronique ainsi que d'en acquitter les frais, pour certains travaux. Consultez notre site Web pour connaître les travaux admissibles et pour effectuer une demande.

Rapport d'événement à la police



Vous avez perdu ou égaré un objet? Vous avez été victime d'un vol, d'un méfait, d'une tentative de fraude ou d'une introduction par effraction? Vous pourriez avoir la possibilité d'effectuer un signalement en ligne. Renseignez-vous.



Service d'alerte automatisé

Afin de rejoindre rapidement la population lors de situations d'urgence, la Ville s'est dotée d'un Service d'alerte automatisé (SAA) qui achemine rapidement des messages vocaux ou des textos aux citoyens d'un secteur affecté en les avisant des mesures à prendre. Inscrivez-vous!

ville.levis.qc.ca/accueil/services-en-ligne

Pandémie de la COVID-19

La situation évolue rapidement.

ville.levis.qc.ca/covid19

Ouverture des pistes cyclables

À compter du 1er mai, les pistes cyclables ouvriront graduellement en fonction de la fonte de la neige et du nettoyage saisonnier des parcours. Actuellement, seul le Parcours des Anses est ouvert. Pour connaître les parcours qui sont accessibles aux cyclistes, consultez la page [Pistes cyclables et marche](#) sur le site de la Ville de Lévis :

ville.levis.qc.ca/loisirs/installations-sportives/pistes-cyclables/

Notez que les consignes suivantes devront être respectées :

- Respecter les consignes de distanciation sociale.
- Limiter vos déplacements.
- Seuls les résidents d'une même adresse peuvent circuler ensemble.
- Fermeture des blocs sanitaires et des fontaines à boire.
- Rassemblements et flânages interdits.

Merci de votre collaboration.

L'écocentre de Lévis ouvre ce jeudi 30 avril

- Prévoyez une attente plus longue qu'à l'habitude.
- Optez si possible pour une visite en semaine plutôt que la fin de semaine.
- Triez bien les matières dans votre véhicule afin d'accélérer le déchargement sur place.
- Apportez votre pelle ou votre balai au besoin car aucun outil ne sera fourni.
- Respectez la distanciation physique de 2 mètres.
- Restez courtois en tout temps.

Pour les heures d'ouverture et l'ensemble des mesures et restrictions mises en place, consultez la page ville.levis.qc.ca/ecocentre avant de vous rendre à l'écocentre.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.



Pour éviter la propagation de la COVID-19

5 mesures de protection :



ville.levis.qc.ca/covid19



Interruptions des dons matériels et alimentaires aux organismes

En raison des risques sanitaires élevés en période de pandémie, nous sollicitons votre collaboration afin de cesser vos dons de denrées alimentaires auprès des organismes d'aide à Lévis.

Du même coup, nous vous remercions d'éviter de déposer vos dons matériels, tel que des vêtements ou des objets, à proximité des boîtes de récupération ou sur les terrains des organismes puisqu'ils ont cessé leurs activités temporairement.

Nous vous suggérons de conserver vos dons à la maison jusqu'à la réouverture des organismes. Par ailleurs, les organismes acceptent toujours les dons en argent.

Merci pour votre précieuse collaboration.



Distribution d'arbres pour la santé de nos cours d'eau

Le 30 mai prochain, la Ville de Lévis distribuera gratuitement 400 arbres de reboisement en collaboration avec le Conseil de bassin de la rivière Etchemin. Les arbres distribués devront obligatoirement être plantés sur des rives de cours d'eau situés sur notre territoire. À cet effet, seuls les propriétaires d'une habitation riveraine à un cours d'eau auront accès aux arbres. Une preuve de résidence sera exigée lors de la remise de ceux-ci.

Essences disponibles :

- épinette blanche
- pin blanc
- pin rouge
- cèdre
- sapin
- érable à sucre
- chêne rouge
- chêne à gros fruits
- noyer noir
- cerisier tardif

Il est suggéré de réserver vos plants, car les quantités sont limitées. Limite de 5 arbres par propriété.

Information et réservation :
environnement@ville.levis.qc.ca



Directeur ou directrice des communications – CADRR-014-2020

Poste cadre
Date limite : 18 mai 2020

Visitez la section *Offres d'emploi* sur le site Internet de la Ville de Lévis pour voir la description du poste. Toute candidature à un poste à la Ville de Lévis doit être déposée par l'entremise du portail de recrutement en ligne.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue recevront un accusé de réception.

**LES COQUILLES
D'ŒUFS DE L'OMELETTE,
C'EST AU COMPOST
QU'ON LES JETTE!**



VOSRESTES.COM | 418 839-2002



Retrait des abris temporaires

Compte tenu de la situation exceptionnelle de la pandémie de COVID-19, la Ville de Lévis autorise le prolongement de la période de désinstallation des abris temporaires jusqu'au 18 mai.

Toutefois, nous demandons la collaboration des citoyennes et des citoyens qui sont capables de désinstaller leur abri temporaire (auto ou piéton, clôture à neige et protection hivernales des végétaux) de le faire avant le 1^{er} mai tel que le règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement le stipule.



APPELS D'OFFRES

SERVICE DE RÉPARATION DE CARROSSERIE POUR VÉHICULES LÉGERS.
NO : 2020-50-41

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **19 mai 2020**, date et heure de réception des soumissions.

FOURNITURE DE RESSOURCES SPÉCIALISÉES EN EXPÉRIENCE CLIENT
NO : 2020-55-30

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **22 mai 2020**, date et heure de la réception des soumissions.

FOURNITURE ET LIVRAISON DE PANNEAUX, POTEAUX ET ACCESSOIRES POUR LA SIGNALISATION ROUTIÈRE ET SIGNALISATION MATRICULE POUR POTEAUX INCENDIE
NO : 2020-50-40

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **28 mai 2020**, date et heure de réception des soumissions.

FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT
NO : 2020-50-38

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **28 mai 2020**, date et heure de réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.